

Juillet | Août | Septembre 2025

SAINT-ANDRÉ & VOUS n° 160

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



© Henri Rojo

TOUT COMPRENDRE SUR

La collecte
et la réduction
de déchets
à Saint-André

LE PORTRAIT

Le temps
des familles
une asso pour tous

EN SCÈNE !

Tout sur la saison
et la rentrée culturelles

LE DOSSIER

Saint-André,
ville nature



SOMMAIRE



VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos
de votre trimestre



DANS VOTRE QUOTIDIEN
▶ Les travaux dans votre ville
▶ Chantier coeur de ville



TOUT COMPRENDRE SUR
La collecte et la réduction
de déchets à Saint-André



PORTRAIT
Rencontre avec Le temps des familles
une asso pour tous



EN SCÈNE !
Une saison et une rentrée
culturelles aux petits oignons



DOSSIER
Saint-André,
ville nature



L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Trois figures cubzaguaises
de la résistance



PRÈS DE CHEZ VOUS
Le moulin de Montalon
un refuge insolite



ENTRE NOUS
Forum des assos, accueil nouveaux
habitants et enquêtes publiques



VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels
et associatifs de votre trimestre



C'EST PRATIQUE
Horaires,
informations pratiques



EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Vincent Poux
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Fabrice Berrahil – Aïmy Sans

COORDINATION
Fabrice Berrahil

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des
encres végétales
Papier 100 %
biodégradable
et recyclable



DE VOUS À MOI

L'été 2024 avait été maussade et nous étions tentés de relativiser le réchauffement climatique.

La vague de chaleur qui traverse la région depuis le début du mois de juin nous confirme que le changement climatique n'est ni une fiction, ni une invention des écologistes.

C'est une réalité à laquelle il va falloir s'adapter, mais pas n'importe comment ; au risque sinon, d'aggraver encore la situation.

Les meilleurs climatiseurs de la terre, ce sont les arbres, les prés, les rivières et les milieux aquatiques. Ce sont ces super climatiseurs qu'il faut arrêter de détruire, et réinstaller partout.

La révision du PLU nous donne l'occasion d'affirmer notre volonté d'arrêter de consommer des espaces naturels et forestiers, c'est ce qui a été défini dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, et qui devra se traduire dans le zonage et le règlement.

Les récentes acquisitions foncières avec des projets d'aménagement ou d'extension de parcs (Lucias, Chambord, Lacaussade, le Bois de Lafon) vont aussi renforcer la protection et la présence de la nature dans la ville. Le réaménagement du centre-ville, avec le remplacement d'espaces bétonnés par la végétalisation, nous permettra de lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur.

Nous devons aussi réfléchir à la qualité de nos rivières et à l'usage de l'eau.

Les milliers de mégots jetés dans les caniveaux, finissent dans les canalisations et dans la rivière ; quand on sait qu'un mégot pollue définitivement 500 litres d'eau, on comprend les raisons de l'asphyxie de la Dordogne et la disparition des poissons.

La transformation des anciens bassins de la piscine d'été en réservoir d'eau de ruissellement nous offrirait une solution pour nos usages d'arrosage ou d'entretien de la ville ; cela nous permettrait aussi de filtrer une partie de ces eaux récupérées et de les envoyées non polluées dans la Dordogne. Nous avons lancé l'étude de faisabilité et cherchons aujourd'hui des aides financières pour ce projet.

Nous comptons beaucoup sur le travail de sensibilisation engagé avec les enseignants dans nos écoles, pour que les citoyens de demain soient plus respectueux de leur environnement et des règles qui le protègent.

La chaleur est là avec ses impacts sur la nature et sur les habitants. L'occasion pour moi de remercier tous les agents des services publics et des services à domicile qui ont mis en place le plan canicule et qui veillent sur les aînés ou les personnes fragiles.

Malgré la chaleur, l'été reste un temps de pause, de partage et de convivialité pour la très grande majorité d'entre nous. Bel été à toutes et tous.

Votre Maire

Célia Monseigne

© Carla Vieussan-Cormerais



© Fabrice Berrahil



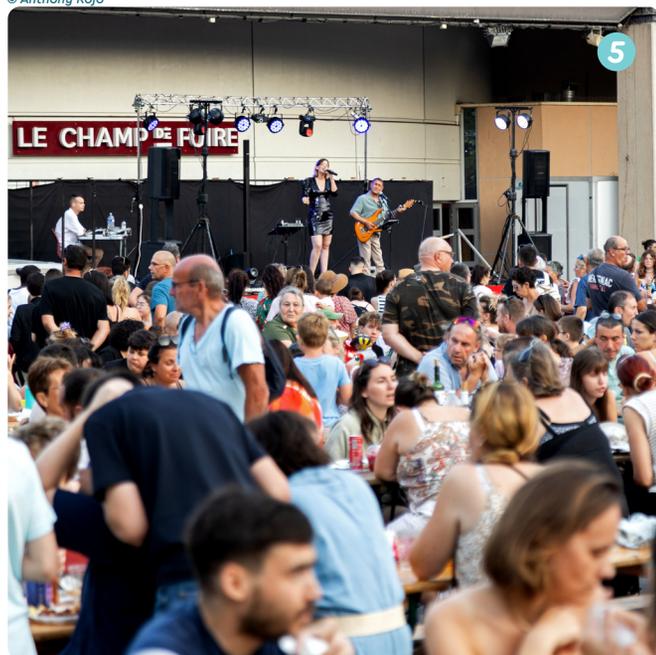
© Fabrice Berrahil



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



1

LE FESTIVAL PÉRIPÉ'CIRQUE

7 spectacles ont été proposés par le Champ de Foire pour cette 12^e édition de Péripé'cirque. Trois rendez-vous à Saint-André ont permis au public de découvrir différents arts : trampoline, clown, déambulation, équilibre...

2

LES FLORALIES TOUJOURS RÉUSSIES

Le 1^{er} mai, les Florales organisées par le Comité des fêtes du Cubzaguais au Champ de Foire ont attiré de nombreux visiteurs ! Le beau temps et la présence du marché hebdomadaire ont contribué à une ambiance agréable tout au long de la journée.

3

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai, Saint-André-de-Cubzac a célébré le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Ville remercie les anciens combattants, gendarmes, pompiers, élèves, enseignants, associations et participants.

4

OPÉRATION MÉGOTON 2025

Le 24 mai, la Ville a organisé une opération citoyenne de chasse aux mégots « sauvages ». Une dizaine de personnes ont ramassé plus de 6 kilos de mégots en à peine une heure. De quoi prendre la mesure de ce fléau des mégots au sol.

5

MARCHÉS NOCTURNES, UNE TRADITION QUI PERDURE

Comme chaque année en juin, les marchés nocturnes organisés par le Comité des fêtes du Cubzaguais ont rassemblé un large public. Ces rendez-vous ont une nouvelle fois offert un moment convivial pour toutes et tous.

© Anthony Rojo



6

© Fabrice Berrahil



7

© Racing Club Cubzaguais



8

© Anthony Rojo



9

© Wine in the city



10

6

FÊTE DE LA MUSIQUE À SAINT-ANDRÉ

Musiciens et habitants se sont retrouvés le samedi 21 juin notamment à Bois-Milon et au Champ de Foire. Chorale de l'école Lucie Aubrac, groupes locaux et DJ ont contribué au succès de cette édition 2025.

7

SERIAL KICKERZ FÊTE SES 10 ANS

Les 7 et 8 juin, le festival Serial Kickerz a animé le Champ de Foire avec une compétition internationale de breakdance, des ateliers hip hop, un village urbain et une rencontre musicale à la médiathèque. Le temps fort des cultures urbaines à Saint-André.

8

TOURNOI DU 45^E PARALLÈLE

Le Racing Club Cubzaguais a organisé un tournoi le 17 mai à la Plaine des Sports Laurent Ricci. Avec 1 234 enfants réunis pour l'occasion, matchs, animations et restauration ont fait de cette journée un moment convivial et de partage pour tous les participants.

9

CINÉ-DÉBAT À LA VILLA MONCINÉ

La 4^e édition du ciné-débat a réuni le public autour du film « Apprendre » de Claire Simon. La réalisatrice a échangé avec les spectateurs à l'issue de la projection du documentaire, lors d'un débat animé par Olivier Desagnat.

10

WINE IN THE CITY AU PORT DE PLAGNE

Le port s'est transformé en guinguette avec les vignerons du Cubzaguais le samedi 17 mai. Bar à vins et cocktails, concert et restauration ont séduit les visiteurs venus nombreux. L'événement revient le 19 juillet, même lieu, même ambiance, de 18h à 23h.

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE



© Anthony Rojo

LE CHEMIN DE PINEAU EST REFAIT

Après les travaux réalisés en 2024 sur le réseau d'eaux pluviales, les 540 mètres du chemin de Pineau ont été totalement refaits en enrobé. Les travaux sur cette route perpendiculaire à la route de Bourg au nord-ouest de la commune ont nécessité un investissement de la Ville de 158 637 euros.

EN CHIFFRES

158 637 €
Montant de l'opération

CHAUSSÉE RÉNOVÉE ET SALAMANDRES SÉCURISÉES CHEMIN DE LA GRAVE

Depuis début mai, cette voie est en travaux avec au menu un nouvel enrobé, la reprise d'un passage busé sous chaussée pour les eaux pluviales et la pose d'un point lumineux supplémentaire.

Ces travaux qui s'achèvent au mois de juillet sont aussi l'occasion de poser deux tunnels sous la chaussée pour permettre aux salamandres de traverser en sécurité.

La Ville a ainsi investi **275 450 euros** pour cette route située à l'est de la voie ferrée à grande vitesse et au sud de la route de Libourne.

CHEMINS DE CALONGE ET DE BAYLOT EN TRAVAUX

Ces deux voies situées aux abords de la partie sud du chemin de Bois-Milon bénéficieront d'une nouvelle chaussée en bicouche. Les travaux auront lieu du 7 au 18 juillet pour un montant total de 37 500 euros.

EN CHIFFRES

37 500 €
Montant de l'opération

UN NOUVEL ESPACE VERT : LE SQUARE ANDRÉ QUANCARD

Au port de Plagne, dans sa partie sud, vous pourrez profiter d'un nouvel espace de détente en bord de Dordogne. Durant le mois de juin, 2 000 m², dont 1 150 m² d'espace vert, ont été aménagés pour un montant investi de 49 000 euros. Du mobilier sera également installé pour vous permettre de pique niquer avant ou après votre balade sur le nouveau chemin de Machédès par exemple (voir rubrique « Près de chez vous » du numéro 159 du magazine).

EN CHIFFRES

49 000 €
Montant de l'opération



© Anthony Rojo



Le cours Clemenceau vous accueille dans son nouvel écrin

CHANTIER CŒUR DE VILLE

Les premières phases du chantier se sont achevées début juin révélant le nouveau visage du cours Clemenceau et de la rue Dantagnan. Après la zone du carrefour avec la rue Dantagnan, refaite au printemps, la rue Nationale est réaménagée **jusqu'à fin août** sur la partie restante jusqu'à la place du général De Gaulle comprise. Dans le même temps, la place Raoul Larche fait également peau neuve jusqu'au mois de septembre (voir le supplément au centre de ce magazine).

ACCÈS PIÉTONS

Durant les travaux, des accès piétons sont aménagés pour rejoindre les commerces et les services municipaux (mairie). Nous vous encourageons à fréquenter vos commerces locaux qui restent ouverts pendant les travaux et à utiliser **les sept parkings situés à moins de 250 mètres** : allée et place du Champ de Foire (en dehors des jours et heures de marché jeudis et samedis matins), Cordiers, la Dauge, La Platane, place de l'église, Vallès et Dalzac offrent au total **380 places de stationnement gratuites**.

CIRCULATION ET DÉVIATIONS

Deux déviations permettent de contourner la zone de travaux dans le sens nord-sud et d'accéder aux abords de la place Raoul Larche :

- depuis la rue Nationale par l'allée du Champ de Foire puis par la rue Dantagnan (dont le sens a changé le temps des travaux) pour rejoindre le cours Clemenceau et la rue Nationale juste après l'emprise des travaux ;
- depuis la rue de la Tour du Pin par la rue de Montalon puis les rues Hubert de l'Isle, Robillard et Coureau pour les véhicules légers ou rue Jules Vallès pour tous les véhicules pour rejoindre la rue Nationale juste avant ou via la rue du Commandant Cousteau.

CALENDRIER DES TRAVAUX

Jusqu'au 29 août :

Rue Nationale et place du Général De Gaulle ;

Jusqu'au 30 septembre : Place Raoul Larche ;

A l'automne : Achèvement des plantations.

CHANTIER cœur de ville

▷ Cours Clemenceau
▷ Rue Nationale ▷ Rue Dantagnan
▷ Place Raoul Larche (mairie)

JUSQU'À
L'AUTOMNE 2025

LES INFOS
EN TEMPS RÉEL SUR
LA PAGE WEB DÉDIÉE



DES QUESTIONS OU DES BESOINS SPÉCIFIQUES (ACCÈS VÉHICULES RIVERAINS, LIVRAISON...) ?

Permanence bureau projet (8, place Raoul Larche)
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h

Contact services techniques de la Ville :
techniques@saintandrecubzac.fr



© Anthony Rojo

LA COLLECTE ET LA RÉDUCTION DE DÉCHETS À SAINT-ANDRÉ

Chaque jour, nous avons à nous occuper de nos déchets aussi bien pour trier, déposer aux endroits appropriés ou encore les réduire autant que possible. Au-delà du vécu individuel, comment, sur notre commune, cet enjeu des plus collectifs se matérialise dans les faits ?

Quelques chiffres et informations clefs permettent de prendre la mesure de la gestion individuelle et collective des déchets sur notre commune.

Parmi les 13 000 habitants* de Saint-André-de-Cubzac, répartis en un peu plus de 6 000 ménages*, 5 532 particuliers et 281 professionnels disposent d'une carte d'accès du SMICVAL.

Cette carte permet d'ouvrir de façon **illimitée** toutes les bornes de collecte et d'accéder à tous les pôles de recyclage du SMICVAL. Notre commune dispose de 91 points de collecte soit 1 pour 143 habitants. Pour obtenir votre carte, vous pouvez appeler le 05 57 84 74 00 ou écrire à contact@smicval.fr.

En complément, 80 foyers bénéficient sur notre commune de **la collecte adaptée** qui permet aux personnes à mobilité réduite et isolées d'avoir un service en porte-à-porte (voir encadré).

CHIFFRES CLEFS

5 813

détenteurs
d'une carte SMICVAL

205

bénéficiaires d'aides
à la réduction des déchets

80

foyers bénéficiaires
de la collecte adaptée

12 850 €

d'aide versés
aux habitants

91

points de collecte

- 3,2%

réduction de la Taxe (TEOM)
en 2025

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA COLLECTE ADAPTÉE EN PORTE-À-PORTE ?

Les personnes à mobilité réduite et isolées peuvent bénéficier d'une collecte en porte-à-porte. Pour cela, il faut tout d'abord justifier auprès du SMICVAL de sa mobilité réduite avec un seul justificatif parmi ces trois possibles :

- > La Carte Mobilité Inclusion (invalidité, stationnement ou priorité) avec la mention « permanent »
- > Une attestation du Département du statut de bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- > Un certificat médical mentionnant une perte d'autonomie correspondant aux groupes Gir 1 à Gir 4 de la grille Aggir

Une fois cette mobilité réduite établie, le SMICVAL se charge de contacter la mairie pour justifier de votre isolement. Sont considérées isolées les personnes auxquelles aucun proche ne rend visite au moins une fois par semaine.



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS EST AMORCÉE

Pour soutenir les habitants dans la réduction de leurs déchets, de nombreuses aides sont mises à disposition (voir ci-contre). Depuis novembre 2022, 205 habitants de Saint-André-de-Cubzac ont bénéficié d'aides financières du SMICVAL pour un montant total de 12 850 euros.

Cet accompagnement et surtout les actions quotidiennes des habitants pour réduire leurs déchets portent leurs fruits. Tous déchets confondus, le SMICVAL observe **une baisse notable des quantités et du poids des déchets** réduisant ainsi les dépenses dédiées à la collecte, au tri, au recyclage, à l'incinération et à l'enfouissement de nos déchets.

UNE TAXE EN BAISSÉ

Alors qu'aux niveaux national et européen les coûts de la gestion des déchets explosent, la réduction des déchets et le passage aux points de collecte permettent sur notre territoire d'éviter cette hausse. Mieux, c'est même une **baisse de la taxe** qui a pu être décidée sur les secteurs où les habitants ont changé leurs habitudes.

Ainsi, le taux de taxation passe de 14,4 % en 2024 à 13,71 % en 2025, ce qui permet de réduire la Taxe pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 4,8 % sur notre commune. Une baisse bienvenue alors que les bases locatives (calculées sur des critères nationaux du coût de la vie) sur lesquelles s'appliquent le taux augmentent, elles, de 1,7 %.

Les deux cumulés permettent tout de même de **baisser de 3,2 % le montant de la taxe.**

LES AIDES QUE VOUS POUVEZ OBTENIR

Pour vous soutenir dans la réduction des déchets le SMICVAL met à votre disposition de nombreuses aides financières :

- Location ou achat de broyeur (individuel ou mutualisé)
- Prestation de broyage à domicile
- Achat d'un kit mulching ou robot tondeuse
- Arrachage de haies invasives ou à pousse rapide
- Plantation de haies diversifiées à pousse lente
- Achat de poules, d'un poulailler ou d'une clôture
- Achat de matériel de tri des restes alimentaires
- Achat de protections féminines réutilisables
- Achat ou location de couches lavables

L'INFO EN +

Chaque habitant et professionnel installé sur la commune peut créer et utiliser son espace personnel sur internet pour :

- > Prendre rendez-vous en pôles recyclage (lorsque c'est nécessaire)
- > Suivre ses demandes
- > Accéder aux formations et aux aides



Rendez-vous sur mon-espace.smicval.fr

Contact en cas de besoin : 05 57 84 74 00



Retrouvez les 91 points d'apport collectifs de notre commune

Rencontre avec

LE TEMPS DES FAMILLES

Un lieu de vie, de rencontre et de partage pour toutes et tous.

© Anthony Rojo



Vous êtes une association, un habitant de Saint-André ou un nouveau commerçant et vous souhaitez pouvoir vous exprimer via cette rubrique ? Nous vous invitons à contacter le Service communication à l'adresse suivante : communication@saintandredecubzac.fr



Depuis sa création en 2015, l'association s'est affirmée comme un lieu intergénérationnel, vivant et capable d'accueillir non seulement les familles mais aussi toutes celles et ceux qui veulent créer des liens. Avec Le temps des familles, on partage de beaux moments et tellement plus.

En 2014, une douzaine de parents se sont réunis avec pour idée de créer un rendez-vous régulier entre familles, à l'invitation de Laurence Pérou alors toute nouvelle Adjointe au maire chargée de la jeunesse et de l'éducation. Ce besoin de créer un espace consacré à la parentalité était un engagement de Célia Monseigne et de son équipe municipale nouvellement élues.

Les familles se sont emparées de l'idée et ont lancé **le café des parents** tous les mercredis et parfois le samedi. La dynamique lancée et le café des parents bien installé, les bénévoles ont alors fondé en 2015 une association dédiée : Le temps des familles.

Dès 2016, l'association œuvre pour devenir **L'Espace de Vie Sociale (EVS)** du territoire et obtient l'agrément de la CAF en 2018. Un temps à l'espace municipal Soucarros, l'équipe s'installe en 2017 dans des locaux attenants à l'école Bertrand Cabanes rénovés dans un second temps par la Ville avec le soutien de la CAF. En 2018, l'association se renforce avec l'arrivée d'une salariée puis d'une coordinatrice en 2020.

DES ACTIVITÉS NOMBREUSES ET VARIÉES

En plus du café des parents, les semaines sont bien remplies pour répondre aux besoins des personnes de tous âges et tous profils.

Le temps des bébés accueille les mardis et vendredis matins les tout petits tandis que **les ateliers parents-enfants** s'adressent les mercredis après-midi aux enfants de 4 à 10 ans.

Lors des activités dédiées aux enfants, les parents ne sont jamais loin et en profitent pour se rencontrer, échanger et partager leur vécu dans la convivialité.

Les jeudis matins, ce sont **les activités DIY** (Do it Yourself / Fais toi-même) lors desquels les adultes partagent des moments de bricolage, cuisine, couture et informatique. Toute la famille se retrouve **aux soirées jeux grignote et aux sorties familles**.

Les parents se ressourceur lors de **soirées** (couples, papas ou mamans) grâce à des seniors bénévoles qui gardent les enfants à proximité.

Les seniors, d'ailleurs, se retrouvent tous les lundis pour les rendez-vous **au fil du temps**.

Toutes ces animations, gratuites et ouvertes aux adhérents (l'adhésion annuelle est de 10 euros par famille de Saint-

André), ont lieu au local près de l'école Bertrand Cabanes et, aux beaux jours, hors les murs.

Au temps des familles, tout est fait « par et pour les membres » en fonction de leurs besoins. De l'origine jusqu'à la mise en œuvre, les adhérents sont aux manettes avec le soutien de l'équipe de salariées. De quoi susciter des vocations bénévoles et permettre l'envol de beaux projets comme les ateliers des savoirs (voir magazine N°159).

DES PROJETS D'AVENIR

Alors que l'association vient de fêter ses 10 ans, l'équipe développe certaines actions prometteuses comme **la ludothèque** et ses après-midi jeux ou comme **le CLAS**, lancé en septembre dernier. Les mercredis après-midi d'octobre à juin, une douzaine d'enfants venant d'établissements différents (du CE2 à la 5E) bénéficient d'un accompagnement à la scolarité (à ne pas confondre avec de l'aide aux devoirs) avec une animatrice et deux bénévoles. Jeux, recettes de cuisine, médiation animale et activités permettent de mobiliser autrement les savoirs scolaires.

L'association espère beaucoup du projet d'extension de l'école Bertrand Cabanes (prévue pour 2026) qui intégrera de nouveaux locaux mutualisé avec l'association. Pour agir, Le temps des familles peut s'appuyer sur ses collaborations locales avec la communauté de communes, pour co-animer le Lieu d'Accueil Parents Enfants de Saint-André (LAEP), le PRIJ, l'association Foksabouge, le SIAS, la mission locale, les mains de jardin, les EVS des territoires voisins, les associations de parents d'élèves pour le carnaval...

La preuve que l'association est devenue un pilier du lien social à Saint-André.

EN CHIFFRES

161 familles adhérentes en 2024
soit plus de 400 personnes participantes

30 bénévoles actifs

10 ans

CONTACT

contact@letempsdesfamilles.com

09 86 12 12 89

letempsdesfamilles.com

4 rue de la Fontaine



© Florent Larronde

Les Wackids en concert gratuit le 27 septembre

UNE SAISON ET UNE RENTRÉE CULTURELLES AUX PETITS OIGNONS

Dur, dès le mois de juillet, de penser à la rentrée. Sauf pour saliver à l'avance des rendez-vous que la Ville et le Champ de Foire vous ont concoctés. Avec la saison culturelle et son lancement le 27 septembre et « En scène à Bois-Milon » le 12 septembre, vous allez vous régaler.

Pour cette saison culturelle 2025-2026, pas moins de **22 spectacles et animations** vous attendent jusqu'au 12 juin au Champ de Foire mais aussi dans d'autres lieux de la ville et plus largement dans le Grand Cubzaguais et la Haute-Gironde.

Dès septembre, tous les habitants de la commune sont invités à deux événements phares et gratuits : « En scène avec Bois-Milon » le 12 et le lancement de la saison le 27 (voir plus loin).

Au mois de novembre, les 15 et 16 feront date : un véritable chapiteau de cirque sera dressé dans la commune pour accueillir le spectacle **Ignis 1**, présenté par le collectif Sismique. Sous ce chapiteau, un clown comme vous n'en avez jamais vu jouera avec le feu, littéralement !

Le 20 novembre, le célèbre chroniqueur et streamer Clément Viktorovitch sera Salle du Champ de Foire pour un tout autre jeu. Son spectacle **L'art de ne pas dire 2** est un puissant jeu avec les mots qui met les mots pour nous aider à déjouer les manipulations rhétoriques des puissants.

Et toute l'année nous aurons l'occasion de savourer cette saison et, notamment, la nouvelle édition **du festival Péripécirque du 13 avril au 15 mai**. On aurait presque hâte que l'été se termine et de se retrouver le 27 septembre à l'événement gratuit de lancement pour découvrir le menu.

L'INFO EN +

Réservation et billetterie via le QR code





© Jean-Marc Helies



© Laurent Dug

LANCLEMENT DE LA SAISON CULTURELLE SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Riche, festif, convivial, épatant... le lancement de la saison culturelle est un événement à ne pas manquer. Samedi 27 septembre, vous avez rendez-vous au Parc Robillard pour découvrir la programmation mais aussi, sans attendre, pour déguster deux spectacles tout public.

- 17h : accueil par les équipes du Champ de Foire et de la Ville et par les Troubadours et leurs super jeux de bois ;
- 18h : Direction Los Angeles. Avec **Les Dolphin Apocalypse**, c'est grosse bagnole américaine, mission top secrète, course poursuite avec la CIA, panne de voiture en plein désert, gags et cascades, le tout au rythme de Beatles.
- 19h : pause repas pique-nique avec possibilité d'achat sur place auprès du Comité des Fêtes
- 21h : **les Wackids** et leur nouveau concert *Futur 2000*. Les trois super-héros bordelais font du Rock'n'Toys. Avec leurs instruments pour enfants, ils revisitent les tubes planétaires, font danser les petits et font secouer les têtes des plus grands qui connaissent chaque morceau bien mieux que les enfants.

BOIS-MILON EN FÊTE

Tout Saint-André a rendez-vous place Joséphine Baker (rue Simone Buisson) vendredi 12 septembre à partir de 19h pour le spectacle *Seul duel* 3 (dès 8 ans).

L'artiste, Mathias Lyon, a fait ses armes dès l'âge de 17 ans aux côtés de Bartabas au sein de la célèbre troupe Zingaro. Le voltigeur et danseur de Hip-hop au sang Cherokee explore avec son cheval Bubastis le lien sensible entre l'humain et l'animal jusqu'à questionner la pertinence de cette distinction.

Pour les besoins du spectacle, plusieurs tonnes de sable seront versées sur la place. Dès lundi 8 septembre, l'artiste et son cheval seront installés dans le quartier aux côtés des habitants.



© Lucie Chauneil

CET ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE ET À LA MICRO-FOLIE

Tout l'été (sauf du mardi 21 au vendredi 25 juillet), la médiathèque vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 et les samedis de 9h30 à 13h. Vous y trouverez notamment deux expositions :

- du 2 au 16 juillet : expo photo de l'hôpital de jour
- tout le mois d'août : fresque réalisée par l'AssEmCa

Profitez également de la programmation estivale gratuite de la Micro-Folie en salle Clemenceau (cours Clemenceau, face à la Médiathèque) :

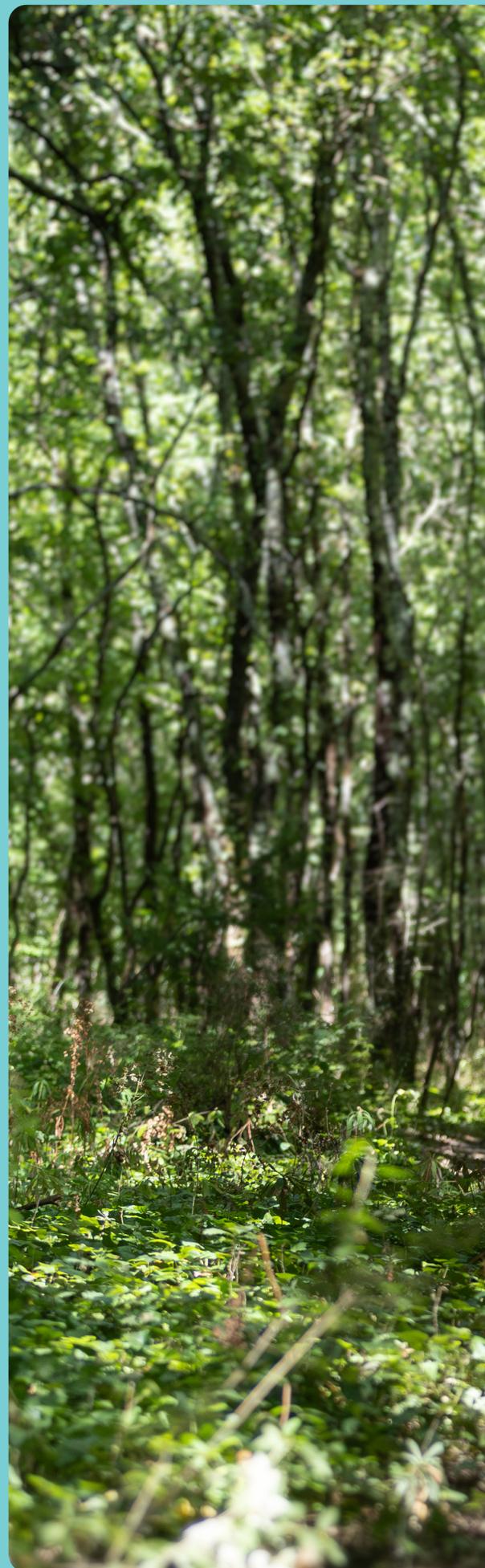
- Mardis 8 et 15 juillet et vendredis 11 et 18 juillet de 10h à 12h : visite libre, jeux et lectures – tout public
- Samedi 12 juillet de 10h à 11h : « Bav'artdage... les jeux olympiques » – ados et adultes (sur inscription)



SAINT-ANDRÉ, VILLE NATURE

UN ENVIRONNEMENT EN COMMUN POUR TOUTES ET TOUS

L'été est une période idéale pour apprécier tout ce que la nature nous offre, en particulier dans notre commune qui en est richement dotée. Les fortes chaleurs dès le mois de juin nous rappellent d'ailleurs combien nous avons besoin de l'ombre des arbres, du chant des oiseaux, de la fraîcheur des sous-bois, du murmure de l'eau et combien leur préservation voire leur restauration est vitale. Tour d'horizon des atouts naturels de notre ville et des actions mises en œuvre pour les renforcer.







UNE NATURE AUSSI PRÉSENTE QUE PRÉCIEUSE

Dans notre ville qui grandit, la nature reste omniprésente sous de nombreuses formes. Préservée, elle améliore le cadre de vie, notre bien-être et permet de faire face aux défis écologiques.

Ces dernières décennies, le développement de Saint-André-de-Cubzac a été en grande partie synonyme de nouvelles infrastructures de communication (pont autoroutier en 1974, ligne à grande vitesse en 2017), de croissance démographique avec la construction de nouveaux quartiers résidentiels (la commune est passée entre 1975 et 2025 de 5 000 à 13 000 habitants) et de nouvelles zones commerciales (La Garosse et la ZAC Aquitaine).

Ces changements majeurs, marquant nos paysages, pourraient faire oublier le caractère rural de notre commune et la place importante que la nature y occupe. Une nature riche avec des espaces accessibles à tous que la Ville cherche à préserver et même à restaurer.

Cette action de préservation et de restauration permet d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable dans les espaces très urbanisés comme dans les quartiers périphériques plus ruraux. Bords de Dordogne, chemins ruraux, forêts, parcs, coulées vertes, rues et places végétalisées... nombreux sont les lieux où les habitants

viennent profiter de la présence de la nature.

Bien sûr, cette nature rend la ville agréable et belle mais au-delà de cette contribution, alors que nos sociétés doivent faire face à l'effondrement de la biodiversité et au réchauffement climatique, sa préservation et sa restauration sont devenues vitales.

Les derniers jours du mois de juin nous l'ont rappelé : les épisodes extrêmes de chaleur n'ont plus rien à voir avec les chaleurs estivales que nous connaissions par le passé. Ils sont devenus plus forts et surtout beaucoup plus fréquents et nous savons que cette tendance ira en s'aggravant d'année en année et pour plusieurs décennies (voir encadré p18).

Heureusement, Saint-André a des atouts indéniables pour s'adapter. Avec une superficie de 23,15 km², notre ville dispose de grands espaces naturels et agricoles, notamment boisés, à préserver de l'urbanisation et de l'artificialisation.

SAINT-ANDRÉ, UNE VILLE D'EAU

La présence majeure – et pourtant parfois oubliée – de l'eau et de milieux aquatiques à Saint-André renforce le caractère naturel de notre commune.

D'abord, bien sûr, la Dordogne fait partie intégrante de l'identité de notre ville. De nombreux points de vue (comme le site de Montalon) et balades (comme le chemin de Machèdis) permettent de se connecter à notre fleuve et au port de Plagne historique et totalement réaménagé.

Au-delà de ce fleuve et des 2,7 km de rives qu'il nous offre, Saint-André est bordée et traversée de nombreuses rivières comme la Virvée à l'est qui constitue la limite avec La Lande-de-Fronsac, le ruisseau de Lafont puis de Reden au nord-est ou encore l'Estey de la Moulière et de Terrefort au sud du territoire. Qu'ils traversent des bois, des prairies ou même la ville, ces cours d'eau constituent des lieux de vie, de balades et des écosystèmes précieux.

Ils nous offrent naturellement des zones humides et des marais qui, bien que parfois hostiles et contraignants pour nos vies d'humains, font partie de l'identité de la commune et sont à préserver car riches du point de vue de la biodiversité.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE À SAINT-ANDRÉ

Ces dernières années, des actions concrètes ont été menées en faveur du cadre de vie, de la nature en ville et de l'adaptation au réchauffement climatique. En 2017 et en 2022, la Ville a acquis, et donc préservé, des parcelles du bois de Lafont représentant 45 000 m² de forêt situés à l'est de la commune dans le quartier Cabarieu / Pas de Monac / Reden.

A deux pas du centre-ville, entre la rue de la Tour du Pin et la rue Nationale, le parc du Tasta a été aménagé en 2023 et constitue un îlot de fraîcheur arboré de 6 000 m². Ce parc équipé de bancs, de tables et d'espaces de détente est venu s'ajouter aux parcs Chambord, des Daganettes, Montalon et Robillard.

Le port de Plagne a été totalement réaménagé pour offrir des espaces verts et un contact privilégié avec le fleuve. Sur les hauteurs de la ville, chacun peut désormais apprécier le site de Montalon qui est devenu, grâce à plusieurs réaménagements, un parc offrant de belles perspectives, du mobilier extérieur et une végétation riche et diversifiée.

EN SAVOIR +

Retrouvez les parcs et lieux de vie sur le site Internet de la Ville.



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Moins médiatique que le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité constitue, selon les scientifiques, une catastrophe en cours dont les conséquences menacent tout aussi concrètement notre survie. Pour y faire face, la Ville a pris, à son niveau, plusieurs initiatives :

- La plantation de forêts Miyawaki au parc Robillard (300 m²) et à la plaine des Sports Laurent Ricci (500m²) dont le but est de créer des boisements urbains très denses avec des essences d'arbres locales endémiques ;
- La tenue d'une grainothèque à la Médiathèque municipale ;
- Un rucher au parc Robillard ;
- L'installation partout dans la commune de 44 nichoirs à oiseaux, d'une dizaine d'hôtels à insectes et de 5 arbres refuges (arbres morts dont le tronc est conservé pour héberger des insectes notamment protégées comme le Grand Capricorne) ;
- Un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (le parc Robillard est classé réserve naturelle) ;
- Des toitures végétalisées sur des bâtiments municipaux ;
- Des actions de sensibilisation notamment dans les écoles ;
- La surveillance et la lutte contre des espèces nuisibles animales (chenilles processionnaires, frelons asiatiques, pigeons, rats des villes...) ou végétales (renouée du Japon, amarante, ambrosie, herbe de la pampa...) ;
- La fauche tardive sur les bords de route pour garder la végétation un peu plus longtemps et préserver les sols, la biodiversité, les insectes et la pollinisation ;
- Démarche zéro phytosanitaires depuis 20214 dans tous les espaces publics y compris la Plaine des sports et le cimetière ;
- Un engagement et un travail constants des agents municipaux et des services de la Ville chargés des espaces végétalisés.

DOSSIER

En complément de ces aménagements de grands espaces, tous les chantiers et les travaux menés dans l'espace public poursuivent eux aussi des objectifs de végétalisation, de désartificialisation, de meilleure gestion des eaux de pluie, de rafraîchissement et d'embellissement. Bien sûr ces objectifs s'ajoutent à celui d'un meilleur partage entre modes de transport pour laisser plus de place à la marche et aux déplacements décarbonés. Rue Dantagnan, chemin de Terrefort, rue de la Tour du Pin, rue Hubert de l'Isle, rue du 8 mai, chemin de la Grave et ses passages pour les salamandres et le « chantier cœur de ville » sont l'illustration de cette nouvelle façon de concevoir la voie publique.

EN PROJETS

Pour les prochains mois et les prochaines années, la Ville travaille sur plusieurs projets comme par exemple l'extension du parc du Tasta grâce à l'acquisition de 22 000 m² de terrain à proximité, l'extension du parc Chambord, la création du square André Quancard au port de Plagne, la création du parc de Lucia, la rénovation du château de Lacaussade et de ses extérieurs, l'adaptation des écoles et cours d'écoles, l'augmentation des réserves d'eau...

Au quotidien, la Ville est ainsi engagée dans un marathon pour le bien-être de ses habitants.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À SAINT-ANDRÉ

Depuis les années 1970, les scientifiques du monde entier étudient et mesurent de façon coordonnée et très précise l'évolution du climat. Ils observent unanimement que le climat change et se réchauffe très rapidement (+1,5 degrés en France depuis la fin du 19^e siècle) et que ce changement est dû au rejet par l'être humain de CO₂ dans l'atmosphère (+51 % dans le monde entre 1990 et 2020) provoquant un effet de serre.

Les scientifiques prévoient que ce réchauffement va s'accélérer dans les prochaines décennies. Pour notre commune, les études sur le climat prévoient en 2050 par exemple en moyenne (par rapport à la période 1976 - 2005) +2,2 degrés en été, 8 jours très chauds à plus de 35 degrés (contre 2) et 31 nuits très chaudes à plus de 20 degrés (contre 8).

Particuliers, entreprises et acteurs publics doivent donc mener deux combats à la fois :

- freiner le réchauffement en diminuant les rejets de gaz à effet de serre ;
- se préparer et adapter nos lieux de vie au nouveau climat.



J'AIME MA VILLE, JE LA FLEURIS !

Pour développer la biodiversité au cœur de la ville, la commune offre depuis plusieurs années aux habitants la possibilité de fleurir le devant de leur propriété. Sur demande, les travaux d'aménagement, le terreau et les graines sont entièrement pris en charge par la Ville.

L'INFO EN +

Pour s'inscrire à l'opération, un formulaire interactif avec les conditions d'accès est disponible sur le site internet de la ville.



Les agents municipaux végétalisent les devantures à la demande des habitants



LES ORIENTATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le futur Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision et d'élaboration. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui en fixe les objectifs a été présenté et prévoit notamment :

- Un développement urbain maîtrisé et respectueux de l'environnement, centré sur les secteurs raccordés au réseau collectif d'assainissement en zone urbaine et aux réseaux d'énergie ;
- Une mise en valeur et une protection des terres agricoles, forestières et naturelles ;
- La préservation de l'environnement, de la biodiversité et de la ressource en eau ;
- Préserver et créer des espaces de respiration ;
- Prendre en compte, protéger et étendre les coulées vertes au sein du tissu urbain ;
- Favoriser la connexion de zones naturelles entre elles par une revégétalisation des espaces artificialisés ;
- Imposer le principe d'évitement des zones humides dans le cadre de projets d'urbanisation et le recul de l'urbanisation par rapport aux cours d'eau ;
- Protéger les boisements ;
- Œuvrer à la plantation de haies arbustives à grande échelle.

L'ARBRE, CE SUPER-HÉRO, A SA CHARTE

Lors du conseil municipal du 7 juillet, les élus ont approuvé l'adhésion de Saint-André-de-Cubzac à la charte de l'arbre. Son objectif : protéger les arbres de la commune qui constituent un patrimoine végétal précieux. Qu'il soit isolé ou en massif, l'arbre apporte une multitude de bienfaits : producteur d'oxygène, agent d'amélioration de la qualité de l'air, capteur de CO₂ et puit de carbone, meilleur climatiseur urbain, source de bien-être pour les habitants, garant de biodiversité végétale et animale, modérateur de la ressource en eau, atténuateur de bruits et de sons... l'arbre est doté de nombreux super pouvoirs.

En adoptant la charte de l'arbre, la Ville propose des outils à destination des professionnels et des particuliers pour évaluer la valeur des arbres et adopter des bonnes pratiques en matière de plantation, d'entretien et de préservation. La Ville a aussi approuvé la Déclaration des Droits de l'Arbre et adhéré à l'association A.R.B.R.E.S. Remarquables.

EN SAVOIR +

Lire la charte de l'arbre
de Saint-André-de-Cubzac



Le parc du Tasta près du centre-ville



TROIS FIGURES CUBZAGUAISES DE LA RÉSISTANCE

La Résistance, cette époque tragique et lumineuse de notre histoire, fut celle où la France, meurtrie mais debout, vit des femmes et des hommes résolus à défendre l'honneur de la patrie. Dans le silence des nuits traversées par la peur, dans les campagnes, les gares, les hôpitaux ou les salons discrets, ils tinrent tête à l'oppression. Beaucoup y laissèrent leur vie. Voici trois noms, trois destins, nés de notre terre cubzaguaise.

PIERRE DUFOUR

Pierre Dufour est né le 6 septembre 1922 à Saint-André-de-Cubzac. Élève de l'école communale, il devient instituteur après l'obtention de son Brevet supérieur. Mais en juin 1943, sa vocation s'interrompt brusquement. Refusant le Service du Travail Obligatoire, il choisit de rejoindre les Forces Françaises Libres en passant par l'Espagne. Il sait les risques et les dangers du passage des Pyrénées. Le 7 ou 8 août 1943, il prend le train à Bordeaux, en vue de rejoindre Bayonne ou Saint-Jean-de-Luz. Repéré et arrêté par la Gestapo, il est conduit à Bayonne, puis incarcéré à Biarritz. Un mois plus tard, il est transféré au Fort du Hâ à Bordeaux, où il subit interrogatoires et violences. Le 9 septembre, il est

conduit à la gare Saint-Jean. Dans l'autocar, il parvient à écrire au crayon un mot sur un morceau de papier, qu'il fait tomber à destination de son père : « Je pars de Bordeaux pour Compiègne et peut-être l'Allemagne. Je vous embrasse. Pierrot ». Ce message atteint sa famille. Dans une lettre plus longue, il rend hommage à ses parents. Il les remercie, leur dit adieu et promet de les retrouver. Interné à Buchenwald, il y meurt le 22 décembre 1943, à vingt et un ans.

Le 22 décembre 1945, une cérémonie est organisée à l'école des garçons de Saint-André. Une plaque est posée en sa mémoire, en présence des autorités et de ses proches. Depuis, l'école élémentaire de la rue Rosa Bonheur porte son nom.



MARIE BARTETTE

Marie Bartette naît le 10 septembre 1893 à Albi. À la mort de son père, elle rejoint Saint-André-de-Cubzac, commune d'origine de sa mère. Après ses études, elle est employée dans une grande banque. La santé de sa mère l'amène à s'installer à Arcachon à la fin des années 1920. Engagée

dans la vie politique et associative, elle adhère à la SFIO en 1931, milite à la Ligue des Droits de l'Homme, puis au Mouvement mondial des Femmes en 1937.

Dès l'Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, elle entre en résistance. A Arcachon, elle devient une figure

centrale du réseau. Sa boutique sert de lieu de réunions et de cache pour tracts et explosifs. Agent de liaison du réseau Jove, elle opère sous le nom de « l'Hirondelle ». Étroitement surveillée, elle est arrêtée le 30 juin 1944 et emprisonnée au Fort du Hâ. Elle ne parle pas, malgré la torture. Déportée à Ravensbrück, puis à Dachau, elle est ensuite contrainte de travailler dans une usine à Munich, jusqu'à la libération de la ville.

Elle rentre en France peu après la victoire. Elle reprend ses activités militantes et journalistiques. **Le 31 décembre 1954, elle est faite chevalier de la Légion d'honneur, décorée de la Croix de guerre avec palme.** Elle s'éteint en Charente le 27 novembre 1961, à l'âge de 68 ans. Deux ans plus tard, **une stèle est élevée à sa mémoire dans le carré des Anciens combattants du Monument aux morts d'Arcachon.**



BERTRAND CABANES

Le docteur Bertrand Cabanes naît le 25 avril 1906 à Bordeaux. Après un brillant parcours universitaire, il devient externe des hôpitaux. En 1933, il s'installe à Saint-André-de-Cubzac. Mobilisé en 1939 en tant que lieutenant de réserve, il est affecté aux services radiologiques de l'hôpital d'Amiens. Après l'armistice,

il entre dans la clandestinité et prend la tête du groupe local de la Résistance. Son engagement est total. Il héberge chez lui onze aviateurs américains, cachés et sauvés. Il dissimule des armes dans son jardin. Il continue d'exercer son art, recevant ses patients, mais aussi des soldats allemands, dans une tension quotidienne.

En janvier 1944, le sabotage des locomotives ennemies devient un objectif prioritaire. A Saintes, sept grandes

machines sont détruites. A Saint-Mariens, une série d'explosions interrompt toute circulation ferroviaire. Mais à Bordeaux, un chef de groupe est arrêté. Cabanes est dénoncé, capturé à son domicile le 17 avril 1944. Le 20 mai, il est transféré à Compiègne, puis embarqué dans un convoi de déportés à destination inconnue. Le 24 mai, il quitte la France en direction de Lübeck. Il disparaît en route. Tout laisse penser qu'il est mort dans le train et que sa dépouille fut abandonnée.

Son décès est officiellement enregistré au 25 mai 1944, à Neuengamme. Ignorant sa mort, la population de Saint-André-de-Cubzac l'élit conseiller municipal en mai 1945. Il est reconnu mort en 1947. **Il reçoit la Légion d'honneur à titre posthume, la Croix de guerre avec palme et la Médaille de la Résistance. Les Etats-Unis lui décernent la Croix de chevalier de l'American Legion.**

En 1975, son nom est donné à la nouvelle école maternelle de la rue de la Fontaine.

Texte écrit en collaboration avec l'Association historique du Cubzaguais (ARHAL).

Sources :

Pierre Boyries, *Chroniques de souffrance et de lumière, L'Occupation et la Libération de la Haute Gironde*, Burgus édition, 1995.

Archives départementales de la Gironde, Fonds Robert Duchez sur Marie Bartette.

Bulletin de l'ARHAL n°24 : « Histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance en Haute-Gironde », (2025).



Association Historique
du Cubzaguais – ARHAL

arhal.jimdofree.com



LE MOULIN DE MONTALON

UN REFUGE INSOLITE POUR UN SÉJOUR DÉPAYSANT À SAINT-ANDRÉ

Cet ancien moulin à vent est une pépite du patrimoine municipal. Devenu bijou grâce au travail d'artisans chevronnés, ce refuge insolite se réserve gratuitement d'avril à octobre pour une nuit pour deux personnes. Authenticité, nature, simplicité et vue garanties !

PRÉPARER SON SÉJOUR

76 M

Altitude du Moulin

45 DEGRÉS

Latitude Nord



Pour réserver

1

▷ LE SITE DE MONTALON

Grâce à ses réaménagements, le site de Montalon est devenu un parc offrant de belles perspectives, du mobilier extérieur, une végétation riche et diversifiée et, depuis 2024, un moulin panoramique magnifiquement rénové. Sur ce lieu de balade et de pique-nique très apprécié, vous trouverez le refuge insolite avec, à proximité, jolies maisons, toilettes sèches publiques, château d'eau monumental, moulins historiques privés et coqs chantant.



© Anthony Rojo

© Anthony Rojo



2

▷ DANS L'ANTRE DU MOULIN

Vous accédez au refuge insolite, perché sur sa butte, par sa porte est. Sous vos pieds, les artisans ont créé un sol au motif évoquant une rose des vents à partir de tomelles de réemploi et de carreaux de Gironde. Devant vous, un petit buffet orné d'une broderie et d'un livre d'or, une petite armoire contenant le nécessaire de ménage et un escalier en bois fait sur mesure qui vous conduit au 1er étage.

3

▷ EN TÊTE-À-TÊTE

De petites touches de décoration discrètes et élégantes ornent la pierre blonde du moulin. Comme l'ensemble de l'ameublement (à l'exception du matelas qui est neuf), elles sont l'œuvre de l'association locale « Recycle et Rénove » spécialisée dans le réemploi. L'escalier vous conduit à un espace d'intimité doté d'une table et de deux chaises. Idéal pour profiter d'un petit apéritif, d'un dîner et/ou d'un petit-déjeuner en tête-à-tête.



© Anthony Rojo

4

▷ LA CHAMBRE SUR VUE

Quelques marches et c'est le clou du spectacle : la chambre et sa vue à couper le souffle sur la Dordogne. Volets ou rideaux auraient été en trop sur la baie vitrée orientée sud-ouest pour vous offrir le coucher de soleil et le cycle naturel du jour. Le lit deux places n'attend que vous, vos draps et oreillers. Admirez la charpente créée de toutes pièces en Douglas. Sachez qu'elle supporte une couverture de 4 000 bardeaux traditionnels en châtaignier.



© Anthony Rojo

LES NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Si vous vous êtes installé à Saint-André-de-Cubzac entre juillet 2024 et juin 2025 (compris), vous devriez avoir reçu un courrier de bienvenue qui sera suivi d'une invitation personnelle à l'événement annuel dédié aux nouveaux venus sur notre commune.

PAS CONTACTÉS ?

Si vous n'avez pas reçu le courrier ni l'invitation, n'hésitez pas à vous signaler en écrivant à communication@saintandredecubzac.fr pour être convié à ce moment phare aussi agréable qu'utile.

LE PROJET DE RÈGLEMENT DE PUBLICITÉ SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE EN SEPTEMBRE

Depuis 2024, la Ville travaille à l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité (RLP) pour améliorer notre cadre de vie et répondre notamment aux excès de publicité dans l'espace public. Ce règlement fixera des règles pour la publicité, les enseignes et pré-enseignes (nombre, surface, positionnement...).

Après avoir fait l'objet d'une concertation au printemps et avant son adoption à la fin de l'année, le projet de règlement sera soumis à une enquête publique **du 8 au 25 septembre**. Durant cette période, le dossier sera accessible à l'espace municipal Soucarros et deux permanences de la commissaire enquêtrice y seront tenues : **lundi 8 septembre de 16h à 19h** et **jeudi 25 septembre de 9h à 12h**.

Contact : enquete-publique-rlp@saintandredecubzac.fr



RENDEZ-VOUS DIMANCHE 7 SEPTEMBRE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le Forum des associations réunira plus de 50 exposants et proposera de nombreuses animations sur la place du Champ de Foire. L'occasion parfaite pour découvrir les activités associatives à Saint-André et prendre contact. N'oubliez pas, en cas de budget serré, le « Dispositif + » peut apporter une aide jusqu'à 60 euros par an et par personne pour financer une pratique culturelle ou sportive (voir page 26 rubrique « C'est pratique »).



© Anthony Rojo

HOMMAGE À RAYMOND JUSLA

Né en 1935, Raymond Pierre Jusla a été conseiller municipal de Saint-André-de-Cubzac de mars 1989 à mars 1996. Son décès est survenu au Bouscat le 24 juin 2025.

La Ville présente ses condoléances à sa famille et ses proches.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

JUILLET

MERCREDI 9 JUILLET DE 10H À 11H30**

Micro-Folie

Animation/atelier

« Il était une oeuvre... »

à la découverte de Léonard de Vinci »

Dès 6 ans

→ SALLE CLEMENCEAU

SAMEDI 12 JUILLET DE 10H À 11H**

Micro-Folie

Animation/atelier

« Bav'artdage... les jeux olympiques »

Public ado/adulte

→ SALLE CLEMENCEAU



DIMANCHE 13 JUILLET À 23H

Feu d'artifice

Bal des pompiers dès 19h

→ COMPLEXE LÉO LAGRANGE

LUNDI 14 JUILLET À 12H15

Vin d'honneur

cérémonie officielle du 14 juillet

→ PARC ROBILLARD

SAMEDI 19 JUILLET À 19H

Wine in the city

Guinguette des vigneron

→ PORT DE PLAGNE

AOÛT

VENDREDI 1^{ER} AOÛT

Exposition fresque

réalisée à l'initiative de l'ASSEMCA

→ MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 1^{ER} AOÛT DE 15H À 19H

Don du sang

→ SALLE DU MASCARET

DU 25 AOÛT AU 31 AOÛT

TOUS LES APRÈS-MIDI DE 13H30 À 18H00

Exposition de la Compagnie les Bombyx

Vernissage le mardi 26 août à 18h

→ SALLE ROBILLARD

JEUDI 28 ET VENDREDI 29 AOÛT DE 15H À 19H

Don du sang

→ SALLE DU MASCARET

SEPTEMBRE



VENDREDI 5 SEPTEMBRE À 18H30

Cérémonie des nouveaux habitants

→ PARC ROBILLARD



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE DE 10H À 17H

Forum des associations

→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 9 SEPTEMBRE DE 14H À 16H30

Forum Intérim

Mission Locale de la Haute-Gironde

→ CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 10, JEUDI 11 ET VENDREDI 12

SEPTEMBRE DE 14H À 17H

ET SAMEDI 13 SEPTEMBRE DE 9H À 12H

Braderie du Secours populaire

→ SALLE DANTAGNAN



VENDREDI 12 SEPTEMBRE À 19H

En scène à Bois-Milon : spectacle « Seul Duel »

par Mathias Lyon

Événement gratuit en espace public

→ PLACE JOSÉPHINE BAKER

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE DE 8H À 18H

Brocante

du Comité des Fêtes

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Brocante

du Club Nautique

→ PORT DE PLAGNE

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

80 ans du Secours Populaire

→ SALLE DU MASCARET



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Ouverture de la saison Culturelle

Spectacle « Direction Los Angeles »

par les Dolphin Apocalypse

et « Concert Futur 2000 »

par les Wackids

Événement gratuit

→ PARC ROBILLARD

** sur réservation auprès de la médiathèque au
05 57 43 67 39

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux !

▷ www.saintandredecubzac.fr ▷ [f saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac) ▷ [@ villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)

SOLIDAIRES LORS DES ÉPISODES DE CANICULE

Lors d'épisodes caniculaires et de forte chaleur, la Ville et le CCAS prennent contact avec les personnes vulnérables identifiées sur la commune pour s'assurer de leur état de santé, leur prodiguer des conseils et leur permettre d'être aidées en cas de besoin ou de détresse. Pour demander à figurer vous-même dans ce registre ou à faire figurer l'un de vos proches, vous pouvez contacter le CCAS au 05 57 45 10 35 ou écrire à social@saintandredecubzac.fr.



FERMETURES ESTIVALES EXCEPTIONNELLES

Les services de la mairie, place Raoul Larche et espace Soucarros restent ouverts durant tout l'été du lundi au vendredi (sauf jours fériés). La mairie sera fermée les samedis du 19 juillet au 16 août compris. La médiathèque municipale (rue Dantagnan) sera fermée du 21 au 25 juillet inclus et passe en horaires d'été (voir page 13).

VRAI OU FAUX ? C'EST AUX RIVERAINS D'ENTREtenir TROTTOIRS ET FOSSÉS !

VRAI : Le règlement de voirie de Saint-André-de-Cubzac prévoit que les riverains (locataires ou propriétaires) sont chargés de maintenir en état de propreté leur trottoir (désherbage, nettoyage du trottoir, du caniveau et des évacuations d'eaux pluviales...) et leur fossé qui donnent sur la voie publique (conservation des cours d'eau, entretien des rives par élagage et taille de la végétation...). Pour rappel : l'usage de désherbant chimique est interdit.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Une permanence d'état civil est assurée le samedi de 9h00 à 12h00



LES ANIM'ÉTÉ, ÉDITION 2025, C'EST PARTI !

Profitez du 2 juillet au 21 août d'une multitude d'activités près de chez vous. Guinguette, paddle, cinéma, sport, jeux, fêtes... une centaine d'animations estivales vous sont proposées par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes.

L'INFO EN +

Programme complet et inscription aux activités sur réservation à retrouver sur le site internet.



DISPOSITIF⁺ JUSQU'À 60 € D'AIDE INDIVIDUELLE POUR LE SPORT, LA CULTURE ET VOS LOISIRS

Vous voulez profiter d'activités culturelles, sportives ou de loisirs mais votre budget est un peu trop serré ? Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-André-de-Cubzac peut financer jusqu'à 60€ par an et par personne un achat ou une adhésion à une association culturelle ou sportive de la commune. Ce dispositif est accessible sous conditions de ressources.

L'INFO EN +

Pour en savoir plus :
flashez ce QR code ou contactez
le CCAS au 05 57 45 10 35



WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

☎ 05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

✉ contact@saintandredecubzac.fr

📍 [saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac) 📍 [villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Appel à la mobilisation – Bilan de la
« majorité »

Depuis le début du mandat, nous n'avons eu de cesse de dénoncer les dérives et l'inaction de cette pseudo-majorité dont le seul objectif est de conserver le pouvoir. À l'heure du bilan, nous ne pouvons que regretter l'inaction de la majorité municipale.

L'insécurité n'est plus un sentiment à Saint-André, c'est une réalité. En 2024, ce sont plus de 240 agressions physiques, plus de 400 vols, et ne parlons pas des stupéfiants où la réponse de la mairie est de changer de trottoir ! Avec moins de policiers municipaux que de groupes scolaires, comment sécuriser correctement les mouvements de nos chérubins ?

Nos dirigeants, pensant que l'argent, c'est sale, nous sommes en déficit d'emplois sur le territoire où il y a plus de 8 % de chômage. Ajouté à des axes de mobilité saturés (train ou voies routières), il devient un enfer de travailler quand on habite à Saint-André. Heureusement, nous avons combattu la mise en place d'une ZFE (désormais abandonnée) qui aurait été un désastre pour le territoire.

Alors que l'objectif est de couvrir notre territoire de panneaux solaires, car la majorité pense que le nucléaire, c'est mal, nous avons, il y a déjà deux ans, proposé une motion pour la mise en place d'EPR2 sur le site du Blayais et pouvoir conserver une électricité à un prix raisonnable. Si l'autre opposition était un peu plus présente, elle aurait vu cette motion et elle ne nous aurait pas copiés en faisant un bide.

Alors que la majorité augmente significativement les impôts chaque année, l'argent récolté ne sert à rien car il est mis de côté pour l'épargne. L'impôt doit être récolté pour être utilisé, pas pour s'enrichir (2 millions d'impôts en trop sur le mandat).

C'est sans parler d'une non-concertation citoyenne où toutes les décisions sont prises sans votre avis (SMICVAL, Centre-Ville, bientôt l'eau, ...).

Nous devons collectivement nous mobiliser pour créer un changement positif dans notre commune. En nous unissant et en faisant entendre notre voix, nous pouvons construire un avenir. Il est important de mettre en avant ces préoccupations de manière constructive et claire. SAMVA est là ! Et ses élus sont présents à l'ensemble des conseils municipaux. DSA ne peut en dire autant...

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vivre ensemble, c'est bon pour la santé

Le temps d'écran moyen des enfants dépasse aujourd'hui les 4 heures par jour, celui des adolescents grimpe jusqu'à plus de 7 heures, confirmant une tendance à la hausse constante et de nouveaux enjeux en termes de santé publique.

D'après l'Insee, 57 % des internautes de moins de 20 ans (et 37% des plus de 20 ans) déclarent subir au moins un impact négatif lié à l'utilisation des écrans dans leur quotidien : sédentarité, diminution du temps de sommeil, addiction aux écrans et désintérêt pour d'autres activités, sentiment de déprime... Isolement, repli sur soi, santé mentale en berne, plus l'hyper-connexion numérique augmente, plus le sentiment de solitude est grand.

En local, nous n'avons malheureusement pas la compétence pour limiter les temps d'écrans et protéger les plus jeunes, ni celle de multiplier le nombre de professionnels de la santé mentale ou de l'accompagnement social pour répondre aux besoins.

Mais nous avons le pouvoir de faire de la prévention notamment dans les écoles auprès des enfants avec une Police municipale qui forme aux risques et dangers des écrans. C'est aussi à l'école que l'on fait l'expérience des règles de la vie en société dans la vraie vie sociale, dans des échanges et des interactions réelles.

Nous avons aussi le pouvoir de créer de vraies rencontres, des échanges réels et de faire vivre le lien social. En invitant les habitants à nous rencontrer plusieurs fois dans l'année, en soutenant nos associations qui créent des espaces où chacun peut s'investir et se sentir entendu, en proposant des spectacles et des animations accessibles à tous, nous n'offrons pas seulement la possibilité de consommer une activité. Loin de là ! Partager un repas, un débat, une expérience culturelle, un cours de gym ou un match, c'est l'occasion de sortir, d'échanger, de rire, de vivre ensemble. Et ça c'est bon pour la santé individuelle et collective !

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Dans l'affaire dite des assistants parlementaires du Rassemblement National, de nombreuses critiques se sont élevées non contre la justice en tant qu'institution, mais contre une posture morale dominante : celle de la « morale ». Cette indignation convenue, souvent unilatérale, évacue le débat de fond au profit d'une condamnation morale qui confond vertu affichée et réflexion démocratique.

Ce procès dépasse la simple affaire judiciaire : c'est un acte politique par ses répercussions. Il ne s'agit pas d'un détournement personnel, mais de la mise en cause d'un militantisme, d'un engagement collectif, d'un projet politique validé par les urnes. Les assistants parlementaires condamnés ne remplissaient peut-être pas les grilles administratives de Bruxelles, mais ils servaient une ligne idéologique, une parole portée dans l'espace démocratique.

Derrière l'accusation d'emplois fictifs, aucun enrichissement personnel flagrant n'est dénoncé, pas de valise de billets ni de comptes offshores : seulement des campagnes électorales, des convictions et un travail politique. Ce contraste avec d'autres affaires plus sulfureuses révèle une amnésie volontaire : oubli que ce parti a longtemps été écarté du financement public, oubli du refus d'appliquer le vote populaire de 2005, oubli que la loi Sapin II n'était pas en vigueur à l'époque des faits.

Plus encore, la distinction entre légalité et légitimité réapparaît. La loi peut sanctionner, mais elle ne saurait invalider une option démocratique approuvée par des millions de citoyens. Ce glissement, où la norme juridique cherche à supplanter la légitimité populaire, est un danger pour l'esprit même de la démocratie. Le droit encadre ; il ne gouverne pas. Et la justice, aussi indépendante soit-elle, n'a pas le pouvoir de désigner qui peut ou non représenter le peuple. Rappelons les propos d'Henri emmanuelli condamné dans l'affaire Urba : « La justice est rendue au nom du peuple français et pas au nom de personnes nommées par décret, qui auraient le droit de parler au nom du peuple français tout en n'ayant jamais à lui rendre de comptes [...] Le suffrage universel, c'est la seule source de la souveraineté ».

En conclusion, notre article ne défend ni l'impunité ni le privilège : il réclame la cohérence, la mémoire, et surtout, le respect du suffrage universel.

Demain Saint André Georges Belmonte et Arnaud Bobet

EN SCÈNE

à Bois-Milon

PLACE JOSÉPHINE BAKER

VENDREDI

12

19h

SEPTEMBRE

Le Champ de Foire

SAISON

25

culturelle
& artistique

26

« SEUL DUEL »

ACROBATIE GALOPANTE ET VROMBISSEMENT
DANSANT / DÈS 8 ANS - GRATUIT

+
d'infos



L'artiste et son cheval seront installés
dans le quartier aux côtés des habitants
toute la semaine précédant le spectacle.

LE
CHAMP
DE FOIRE
SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac